

Encore plus de stationnements incitatifs dans les Laurentides

Par Ève Ménard ✉

Le CRE des Laurentides entame la deuxième phase du réseau de stationnements incitatifs. Cette fois, l'organisme s'attaque aux MRC de La Rivière-du-Nord, de Mirabel et d'Argenteuil.

À terme, l'objectif est d'offrir des stationnements incitatifs sur l'ensemble du territoire des Laurentides.

La première phase du projet, lancé à l'automne 2022, s'était d'abord concentrée sur les MRC d'Antoine-Labelle, des Laurentides et des Pays-d'en-Haut. Une vingtaine d'espaces de stationnement et près d'une cinquantaine de cases sont déjà offertes. Ces stationnements sont gratuits et les cases disponibles sont souvent identifiés par une affiche.

Augmenter l'offre

Le projet vise à faciliter l'accès aux services de transport en commun, à favoriser le covoiturage et à diversifier les options de mobilité. Ainsi, si une personne souhaite prendre l'autobus, mais que l'arrêt est trop éloigné de sa résidence, alors elle peut stationner sa voiture dans l'un des stationnements incitatifs pour la journée. **Une carte interactive** disponible sur le site web du CRE des Laurentides recense d'ailleurs les espaces de stationnement offerts. On y retrouve le Théâtre du Marais à Val-Morin, le parc Gilbert-Aubin à Piedmont, l'hôtel de ville à Saint-Sauveur, le terrain de soccer des Clos prévostois à Prévost, etc.

La deuxième phase vise maintenant à augmenter le nombre d'espaces de stationnement, souligne Anne-Sophie Monat, directrice adjointe au CRE des Laurentides. Pour y arriver, l'organisation entre d'abord en contact avec les municipalités locales et les organismes de transport collectif pour connaître les stationnements existants, les disponibilités et les besoins. Si nécessaire, les propriétaires de stationnements privés sont également contactés, sensibilisés à la cause et invités à partager quelques cases de stationnement pour compléter le réseau.

Bien que les efforts soient maintenant axés sur les MRC de La Rivière-du-Nord, de Mirabel et d'Argenteuil, l'initiative est ouverte à tous, souligne Mme Monat.

Rentabiliser des espaces sous-utilisés

Les stationnements existants ont aussi des impacts environnementaux importants. Étant des surfaces minéralisées et très peu végétalisées, ils participent à la création d'îlots de chaleur et augmentent le ruissellement de surface en cas de fortes pluies. Pour le CRE des Laurentides, il est donc indispensable de rentabiliser ces espaces et d'éviter d'en construire de nouveaux. « Tant qu'à avoir ces espaces bétonnés qui ont des impacts, on veut qu'ils soient utilisés au maximum de leur capacité », souligne Anne-Sophie Monat.

D'ailleurs, ces espaces sont souvent sous-utilisés. « Il y a des commerces dont le stationnement est presque vide en journée et seulement utilisé les soirs ou les fins de semaine », indique la directrice adjointe au CRE des Laurentides. Cette dernière donne également l'exemple des centres sportifs. « Tant qu'à avoir ces espaces-là, aussi bien les utiliser. Et ça vient aussi compenser leurs impacts ».

La deuxième phase sera complétée pour l'automne 2023. Puis, la dernière phase du projet se terminera à l'été 2024. Elle visera les deux dernières MRC de la région : Deux-Montagnes et Thérèse-De Blainville.